

**DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BULLE**

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 JUIN 2026 A 20H00**

DATE DE LA CONVOCATION : 20 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-cinq juin à 20h00, le Conseil Municipal de BULLE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Christophe ANDRE.

Présents : M. Christophe ANDRE, Maire

MM. Cédric CHAMBELLAND, Janick MILLET Adjoints

Mmes Christelle PERRARD, Mme Sophie MOREL Adjointes

Mmes Cindy CLAUDET, Alexandra CHARDON, Stéphanie GAGLIARDI, Sylvie BLANDIN Conseillères Municipales.

MM Anthony BOLE-RICHARD, Philippe PIDOUX, Claude LAMBERT, Clément LUTTENAUER, Conseillers Municipaux

Excusés : Cyriane FLEURY, Morgane BRIEN,

Absent :

Procuration : Cyriane FLEURY à ANDRE Christophe

Conformément à l'article L 2125 - 15 du Code des Collectivités Locales, MILLET Janick a été élu secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1) Approbation du compte rendu du 10 juin 2026
- 2) Délibération pour les délégués du SEVAD
- 3) Devis travaux de voirie
- 4) Dossier vente de terrain de la ZAE de BULLE
- 5) Questions et Informations Diverses

COMPTE-RENDU

POINT N°1.

-Approbation du compte-rendu de la séance du mercredi 10 juin 2026. Le compte rendu du 10 juin est adopté à l'unanimité.

POINT N°2. La délibération pour la nomination de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants a été rejetée par la Sous-Préfecture.

Comme notre commune a franchi le cap des 500 habitants, conformément à la législation, il est nécessaire de désigner 4 membres titulaires et 4 membres suppléants.

Après en avoir délibéré le CM propose la nomination de :

- Titulaire
 1. ANDRE Christophe
 2. MOREL Sophie
 3. CLAUDET Cindy
 4. BLANDIN Sylvie
- Suppléant
 1. GAGLIARDI Stéphanie
 2. BRIEN Morgane
 3. CHARDON Alexandre
 4. BOLE RICHARD Anthony

Délibération : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise le Maire à signer les documents correspondants et à poursuivre l'ensemble des démarches administratives.

Résultat du vote : - Pour 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

POINT N°3. Les travaux d'enrobage de la Grande Rue exigent encore des opérations supplémentaires pour conserver une certaine homogénéité de l'ensemble. Il est suggéré de réaliser un enrobage devant le poids public pour un montant total de 3 168,60 € TTC. Le CM a choisi de confier ce travail à l'entreprise COLAS. Mr le Maire demande au conseil municipal l'enregistrement au budget de cette somme en tant que dépense d'investissement par le biais d'une décision modificative.

Délibération : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise le Maire à signer les documents correspondants et à poursuivre l'ensemble des démarches administratives.

Résultat du vote : - Pour 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

POINT N°4. Le Maire informe le conseil municipal de l'état actuel et des négociations en cours concernant la vente des lots de la zone de Bulle. Il convient de rappeler que, suite aux informations communiquées par d'éventuels acquéreurs, le conseil avait décidé de diviser la parcelle AB 184 en quatre parcelles distinctes. Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que cette décision a été de nouveau confirmée, après quelques différends avec les éventuels acheteurs. Monsieur le Maire a également informé le conseil municipal qu'il avait sollicité un devis auprès du géomètre qui sera en charge de délimiter leurs parcelles pour le chemin.

Déclaration préalable : extension des réseaux publics d'électricité rue des Hauts du Drugeon à BULLE.

Le SYDED nous informe que, sauf opposition de notre part dans un délai de 21 jours, il va entreprendre l'exécution des travaux.

Rappel du financement : Montant total TTC : 52 662 €. Participation du SYDED : 40 200 €.

Participation de la commune : 12 462 €.

POINT N°5.

- OCTOPUS ENERGY : compte rendu des choix d'optimisation du TURPE, optimisation du compte de la commune, lot 4 à 100 %. PRM ou PDL 3.
- Le total des gains estimés sur les optimisations validées s'élève à 153,69 € TTC/an.

CCID. Renouvellement de la commission communale des impôts.

En date du 6 juin, le conseil municipal a établi la liste des contribuables pour siéger à la CCID. Après examen de la liste, la directrice départementale des finances publiques du Doubs a désigné comme membres les personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

COMMISSAIRES TITULAIRES

- CLAUDET Cindy
- CHARDON Alexandra
- PIDOUX Philippe
- BLANDIN Sylvie
- RIFFIOD Damien
- BRIEN Morgane

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

FAIVRE Raymond
RIFFIOD Elsa
GUITARD Dylan
MOREL Sophie
LUTTENAUEUR Clément
PERRARD Christelle

Mr le Maire remercie Clément pour son initiative concernant la matinée de nettoyage du village, ainsi que Sophie et Christelle pour l'organisation de la fête des Mères.

•Mr le Maire informe le CM que nous avons reçu la facture du remplacement de 2 éclairages public pour un montant de 976,34 € TTC, rue de l'Église.

•Mr le Maire informe le CM de la fermeture du secrétariat du 27 juillet au 9 août.

•Compte tenu de la situation météorologique, Mr le Maire demande aux adjoints et conseillers de renforcer leur vigilance dans leurs quartiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Le Président de séance

Le Secrétaire